



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-60300>

Département(s) de publication : 06

Annonce n° 26-60300

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-34395

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Régie Parcs d'Azur (06)

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 83187208000013

**Ville :** Nice Cedex 1

**Code postal :** 06009

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 06

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Marché public de travaux d'extension, remplacement ou création de système de sécurité incendie pour les parcs de stationnement ainsi que pour le siège social de la Régie Parcs d'Azur

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 31625100

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Le présent marché est un accord cadre à prix mixtes passé selon la procédure des marchés adaptés de l'article R.2123-1 du Code de la commande publique. Le présent marché est décomposé en une tranche ferme (5 sites) et une tranche optionnelle. Pour l'essentiel, la prestation est constituée d'un prix global et forfaitaire. Pour les prestations récurrentes et complémentaires, des prix unitaires pourront être utilisés pour la fourniture. Tranche unitaire :  
Montant minimum annuel HT : sans / Montant maximum annuel HT : 250 000,00 EUR. Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la date de notification. Le marché pourra faire l'objet de 3 reconductions sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans.

**Critères d'attribution :** Critère n°1 : Le prix (70%). Critère n°2 : La valeur technique (25%). Critère n°3 : La valeur environnementale (5%).

### Section 4 - Attribution du marché

**Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :**

Marché notifié le 17/06/2026 à la société SAS EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES COTE D'AZUR, 63 rue des  
alisiers,06600 ANTIBES

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/06/2026**